

Image not found or type unknown



Limite de propriété et fenetre

Par **r03**, le **13/07/2009** à **11:21**

Bonjour, rn j'ai acheté ma maison il y a 3 ans rn il s'agit d'une division de propriété faite en 2002 rn de mon côté j'ai ma maison avec une fenêtr dans sur la limite . rn de l'autre, une maison et une grange rn aujourd'hui il y a un souci de bornage sur cette limite, la cloture ne se trouve pas à l'endroit du géomètre rn y a t il une distance a respecter entre ma fenêtr et cette limite? rn merci de votre réponse